

LA CONFÉRENCE EXTRAORDINAIRE DE LA MINORITÉ SYNDICALISTE...

SÉANCE DU MATIN

Cette conférence, quoique convoquée hâtivement, a réuni hier les délégués des grands centres industriels et syndicalistes. L'essentiel a été atteint. Étaient représentés directement Paris et la banlieue, Le Havre, Amiens, Lille, Reims, Lyon, St-Étienne, Clermont-Ferrand, Angoulême, Avignon, etc..., etc...

Le Finistère, l'Ille-et-Vilaine, Les Bouches-du-Rhône, le bâtiment de Beauvais et d'autres organisations avaient envoyé des lettres ou des télégrammes d'adhésion à la Conférence.

La Centrale syndicale de Suède avait envoyé le télégramme suivant: *«Stockholm, 17 janvier, par T.S.F., à la Fédération du Bâtiment et aux syndicalistes révolutionnaires de France: "Profondément émue des incidents douloureux déroulés au meeting de la rue Grange-aux-Belles, la "Sverges Arbeters Central Organisation", adhérente à l'A.I.T. envoie l'expression de sa solidarité au syndicalisme révolutionnaire de France et adresse aux familles des camarades décédés l'hommage de son affliction"»*.

La séance du matin, est présidée par le camarade Lataste, du syndicat unique du bâtiment de la Seine.

Le Bureau central de la Minorité est représenté par Lartigue et Jouteau, secrétaires généraux.

Lartigue souhaite la bienvenue aux délégués.

Échanges de vues:

Pécastaing, minorité de l'habillement de la Seine, déclaré que ses camarades et lui sont pour l'autonomie.

Salvator, Le Pen et Pommier, du S.U.B. sont également d'avis que l'autonomie est une voie salubre pour le syndicalisme.

Lecture est donnée d'une lettre de l'*Union du réseau P.O.*, qui a fait l'unité récemment. L'Union P.O. n'entend pas influencer les travaux de la conférence, mais elle croit utile de donner son point de vue sur la nécessité de reconstruire rapidement une C.G.T. unique en donnant toute sa valeur à la charte d'Amiens.

Mury, délégué de l'U. D. du Rhône et des Métaux de Lyon explique les tentatives d'unité faites dans son département.

Une courte discussion est engagée sur une lettre de Boudoux. Renvoyée à une commission.

Lorduron, U.D. de la Loire, indique qu'il ne faut pas désagréger la minorité. Il faut éviter une nouvelle division dans les rangs syndicalistes. Le Comité général de la Loire se réunira le 3 février et se prononcera.

Guillermic, métaux du Havre, est mandaté seulement pour échanger des vues et non pour prendre des décisions. L'autonomie pourrait être un danger de scission.

Lettres de cinq syndicats de la région d'Angoulême affirmant leurs intentions de se soustraire à l'emprise politique qui domine à la C.G.T.U.

Conrad, minorité des boulangers de la Seine, est d'avis de continuer la lutte contre les politiciens.

Barthalon, U.D. de Vaucluse, dit l'impossibilité pour les syndicalistes de continuer à subir les politiciens.

Acary, 11^{ème} Union régionale, regrette que la minorité n'ait pas pris de décision à Bourges. Aujourd'hui, elle doit se mettre d'accord sur son orientation et préconiser l'unité vigoureusement.

Pengloam, minorité de la Marne, conte le dégoût des syndiqués du fait de l'emprise politique, il est pour l'autonomie.

Sémat, minorité du Nord, demande un congrès prochain de la minorité afin de pouvoir consulter les syndicats.

Une correspondance des U.D. du Finistère et d'Ille-et-Vilaine abonde dans le sens de Sémat.

Eysseris représente les maçons de Lyon. Ils sont 3.000 au syndicat et se sont réunis la veille. Ils sont pour l'autonomie.

Magdeleire, bâtiment du Raincy, est pour l'autonomie.

Legoy, bâtiment de Clermont-Ferrand, déclare que le besoin d'autonomie est de plus en plus urgent.

Épinette déclare que le bâtiment d'Argenteuil demande à sa fédération de prendre son autonomie.

Lecoin parle au nom de plusieurs syndicats. Par sentiment et par raison, il est pour l'autonomie. Après le crime, il est impossible de collaborer avec les coupables et les complices. Le drame doit ouvrir les yeux. Le P.C. vise à la domination des syndicats par le pire des moyens: la destruction. Il faut sauver ce qui reste.

Dondicol a reçu des mandats de la Charente. Ils sont pour l'autonomie. Il signale la carence et l'abdication de l'état-major confédéral unitaire et de l'U.D. de la Seine sur des revendications d'ordre syndical, comme les 1.800 fr., de vie chère aux fonctionnaires. Et cela au bénéfice du P.C.! Dondicol est applaudi,

Hubert, terrassiers de la Seine, déclare que son Conseil n'est pas pour l'autonomie en ce moment, mais le dernier mot n'est pas dit. Il faut surtout travailler pour réaliser l'unité dans le pays.

Paul Rose, des métaux d'Amiens, explique les modalités d'unité employées avec succès dans la Somme. Il cite son syndicat autonome qui a progressé.

Koch, secrétaire de la minorité de la Seine, dépose une proposition d'action en vue de l'unité.

Léger, peintres de la Seine, se prononce pour l'autonomie de la fédération du bâtiment.

Lartigue, fédération postale, propose une Commission qui fera un rapport sur la situation. Sont désignés Le Pen, Lorduron, Acary, Pommier, Lartigue.

Le délégué des maçons de Lyon signale une manœuvre du P.C contre son syndicat.

Sur la proposition de Pommier, une commission d'enquête est adoptée pour établir un rapport sur le drame du 11 janvier.

La séance est levée à midi.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

Les délégués sont allés aux obsèques. A leur retour, à 17 heures, la séance est reprise, sous la présidence de Lorduron, secrétaire de l'U. D. de la Loire.

Lartigue donne lecture d'une protestation concernant Boudoux. Elle est adoptée. Le *Libertaire* la publie d'autre part.

Après discussion, une résolution sur les provocations et gestes individuels est retirée.

Une motion sur la tactique à suivre a été rédigée par la Commission nommée le matin à cet effet. Lartigue en donne connaissance.

Verdier intervient ensuite et déclare que le salut est, dans une interprétation exacte de la motion d'Amiens. Il lit une motion en ce sens.

Un délégué annonce que Nicolau et Matou sont graciés. La conférence salue cette bonne nouvelle par de frénétiques applaudissements.

Chaverot, des cheminots, pour éviter la dispersion des forces syndicales, propose l'unité.

Après différentes interventions de Le Pen, Lorduron, Salvator, Verdier, Lartigue, Lechapt, Pommier. Chevalier, Broutchoux, Besnard, Barthalon, Acary, Nury, la motion de la Commission est amendée et adoptée à l'unanimité, moins une voix. La voici:

«Le syndicalisme révolutionnaire français, qui dans le passé avait démontré toute sa puissance d'action et dont les événements mondiaux, guerre et révolution russe, n'ont point diminué la valeur, malgré la faillite de quelques individualités se doit aujourd'hui, face à la situation économique sans issue poursuivie par la politique néfaste des gouvernements et des capitalistes mondiaux, de préciser sa position pour que le prolétariat puisse sans hésitation trouver dans son sein tous les éléments susceptibles de renforcer ses possibilités d'émancipation.

La conférence de la C.G.T.U. tenue à Bourges a permis de constater l'emprise évidente du P.C. sur la C.G.T.U.

En donnant à un parti politique la possibilité de faire la propagande spécifiquement syndicale, le Bureau de la C.G.T.U. a démontré son impuissance à réaliser le programme du syndicalisme qui plus que jamais doit être débarrassé de la démagogie révolutionnaire de parti, aussi néfaste à la classe ouvrière que la théorie de l'intérêt général.

Sous bénéfice de ces déclarations, le congrès de la minorité douloureusement ému par les événements tragiques qui se sont déroulés rue de la Grange-aux-Belles, confirme les manifestes envoyés à la presse par son bureau et déclare nettement qu'il considère le P.C. comme responsable et coupable de cette tuerie.

En face de l'abdication du bureau confédéral de la C.G.T.U. devant un parti politique qui ose parler et agir au nom de la classe ouvrière, le Congrès rappelle à l'ensemble du prolétariat organisé que de tels incidents sont la conséquence logique et prévue de la pénétration du syndicalisme par les partis politiques qui ne peuvent apporter dans les syndicats que des germes de haine et de discorde et réduire à néant la valeur révolutionnaire de l'organisation confédérale.

Mais, soucieux avant tout de sauvegarder, contrairement aux politiciens, les intérêts supérieurs de la classe ouvrière et se référant à la charte d'Amiens qui invite tous les travailleurs sans distinction d'opinion à se grouper dans le syndicat, le Congrès déclare que seule l'Unité ouvrière est capable de réaliser le bloc ouvrier contre le patronat et de débarrasser le syndicalisme de toutes les influences politiques.

Constatant que, ni la formule du front unique, ni celle de la porte ouverte préconisée par les officiels des deux C.G.T. ne sont susceptibles de réaliser cette unité, le Congrès donne mandat à son bureau de se mettre immédiatement en rapport avec les deux C.G.T. pour exiger d'elles la convocation d'un Congrès confédéral d'unité, seule méthode de réaliser l'unité générale de la classe ouvrière.

Enregistrant la volonté d'unité qui, par dessus tous les partis, règne au sein du prolétariat, le Congrès précise qu'au cas de refus de l'une ou de l'autre des C.G.T. ou des deux, le bureau de la minorité aura pour devoir d'entrer en rapport direct avec tous les syndicats, U.D. et Fédérations pour convoquer le Congrès d'unité par-dessus la tête de tous les pontifes et de tous les partis qui s'y opposeraient. Et cela, dans un délai de deux mois.

La conférence de la minorité fait un appel pressant à tous les syndicats, quelle que soit leur indignation justifiée, qui seraient décidés d'entrer dans l'autonomie. Elle leur demande instamment de différer leur décision pour aider la minorité à réaliser la tâche grandiose qu'elle se trace: l'Unité ouvrière».

Diverses questions sont ensuite solutionnées, et la conférence donne un mandat ferme au Comité central de faire tout le nécessaire pour poursuivre la réalisation d'un double but: sauver le syndicalisme de l'emprise politique et réaliser l'unité.

Il est 20 heures, et le président déclare la conférence terminée.

Il est apparu aux yeux des délégués que cette conférence hâtive était d'un grand réconfort et que les directives indiquées sont d'une grande utilité en la période de troubles et de désarroi que nous vivons.

Benoît BROUTCHOUX.